



Compte rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit, le 19 janvier à 19h30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 11 janvier 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Mme Liliane DALLA LIBERA, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Isabelle ADELIN, Monsieur Rocco CAPPELLETTI, Madame Brigitte BOURGEAY, Madame Claire CARMIGNATO, Monsieur Etienne du CHAFFAUT, Monsieur Olivier PASQUAL, Monsieur Frank GRORUD, Madame Isabelle LUC, Madame Béatrice CESARI, Monsieur Denis BINAUD, Monsieur Gabriel EHRET

Etaient absents excusés : David ALDGUER qui donne procuration à Frank GRORUD
Jean-Luc TORREQUADRA qui donne procuration à Béatrice CESARI
Xavier ROLLIN qui donne procuration à Loïc BOUCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents :16 votants : 19

Madame le Maire accueille Isabelle LUC, en tant que nouvelle conseillère municipale en remplacement de Mme Yveline POHLMANN.

Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :
Recouvrement TLPE 2017 Civridis
Accord du conseil.

Une petite pensée pour Jean-Luc TORREQUADRA qui se trouve auprès de ses parents

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde mis à jour par FB Consultant

Ce document doit être remis à jour au moins tous les 5 ans, ce travail a donc été réalisé avec la commission créée à cet effet.

M. Blanchon présente cet outil d'aide à la décision en situation de crise, qui comprend :

- cadre réglementaire
- la présentation du document
- l'organisation communale de crise où chaque élus et d'autres personnes ressources sont acteurs
- les risques thématiques.

Le DICRIM sera également mis en jour.

Le conseil municipal valide ce nouveau PCS qui sera transmis en préfecture.



Décision Rythmes scolaires rentrée 2018

Madame Adeline rappelle le contexte de l'organisation du temps scolaire et fait le compte rendu des différentes réunions avec les enseignants, les parents d'élèves et la commission petite enfance.

Tous les éléments en main, (avantages/inconvénients pour chaque partie concernée, coûts, et confirmation par la CCBPD du retour de la mise en place du centre de loisirs), les parents d'élèves ont diffusé un nouveau questionnaire aux parents, qui se prononcent à la majorité pour le retour à 4 jours.

Par conséquent, la commission petite enfance propose au Conseil Municipal le retour à la semaine de 4 jours. Mme le Maire soumet au vote. Accord à l'unanimité.

La commission souhaite désormais travailler sur programme pour le périscolaire (temps de garderie ou/et mercredi matin).

Il est confirmé que c'est cette position qui sera portée par les représentantes du Conseil Municipal (Mme le Maire et son adjointe) lors du prochain conseil d'école, exceptionnel, organisé le 5 février 2018.

Périmètre PENAP

La loi n°2005-157 du 23 février 2005 relative au Développement des Territoires Ruraux (DTR), son décret d'application n°2006-821 du 7 juillet 2006 et la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt (LAAF) offrent aux départements la possibilité d'intervenir sur le foncier périurbain en exerçant leur compétence de protection des espaces naturels et agricoles à l'intérieur d'un périmètre d'intervention désigné PENAP (protection des espaces naturels et agricoles périurbains).

Cette compétence permet de créer des périmètres d'intervention en zone périurbaine en vue de protéger et de mettre en valeur des espaces agricoles, naturels et forestiers par l'intermédiaire d'un programme d'action.

Le périmètre PENAP est instauré avec l'accord des communes concernées, avis de la Chambre d'agriculture et de l'établissement chargé du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et après enquête publique.

Notre collectivité ayant décidé d'engager une révision générale du PLU, et après différents échanges avec la DDT, le SCOT Beaujolais et le département, après de longues réflexions à ce sujet, il paraît opportun de surseoir à cette décision. Mme le Maire a encore eu semaine dernière un entretien téléphonique avec Mme Pella du Département, qui approuve et comprend cette décision. Lors des réunions de travail, des périmètres pourront être instaurés à ce moment-là et soumis au département, après approbation du PLU.

Mme le Maire soumet au vote.

Par 2 voix contre (Mrs Binaud et Ehret) et 17 pour, le conseil municipal décide de ne pas déterminer de zone PENAP actuellement.

M. Ehret motive son vote ; il craint que le département supprime les possibilités d'instaurer des zones PENAP, que dans les années à venir, les nouveaux élus ne souhaitent pas en déterminer et que, des zones aient d'ores et déjà pu être fixées.

M. Cappelletti estime que c'est trop tôt et trop précipité pour prendre une telle décision.



Remplacement Yveline POHLMANN dans différentes commissions

Commission Sécurité : Isabelle LUC

Mme le Maire a demandé à Frank GRORUD de prendre en charge le dossier des caméras et donc par conséquent la responsabilité de cette commission sécurité, ce qu'il a accepté.

Entreprises et artisans : Isabelle LUC

Environnement et cimetière : il reste une place vacante dans cette commission, à date, aucun volontaire.

Election représentant titulaire au Syndicat de Gendarmerie

Suite au départ d'Yveline POHLMANN, Isabelle LUC a accepté de reprendre la responsabilité du dispositif de « participation citoyenne » et elle pourrait donc ainsi être titulaire au Syndicat de gendarmerie. Il s'agit toutefois d'une élection, y'a-t-il d'autres candidats ? Pas d'autre candidat.

D'autre part, Frank Grorud ayant déjà travaillé sur le dossier des caméras, David Aldeguer lui a suggéré de prendre son poste de suppléant, qu'il laisse vacant.

Mme Césari se fait le porte-parole de M. Torrequadra qui regrette que la place de titulaire ne soit pas reprise par le suppléant ; par conséquent M. Torrequadra démissionne de son poste de suppléant.

Mme le Maire précise qu'il lui paraît logique que ce soit la personne en charge de la Participation Citoyenne qui soit titulaire au Syndicat de Gendarmerie.

Mme le Maire soumet au vote : Par 1 abstention et 18 pour

Titulaire : Isabelle LUC

Suppléants : Frank GRORUD et Brigitte BOURGEAY

Recouvrement TLPE 2017 - Civridis

Leclerc est redevable de la TLPE depuis son instauration en 2008 selon leur déclaration. Le titre de recette émis pour la somme de 3 584€ a fait l'objet de remarques, pour la 1^{ère} fois de Madame Decoopman. Elle informe que le calcul est erroné et ne correspond pas à la délibération d'origine. Compte tenu de l'arrêt des comptes de 2017, Mme le Maire propose de maintenir le montant mis en recouvrement. Le calcul sera révisé pour 2018.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Présentation rapport annuel d'activités 2016 de la CCBPD

Madame le Maire remet à chaque élu le rapport 2016 du Président et en fait un compte rendu succinct. Il est à disposition de chacun en mairie.



Compteurs GAZPAR

GRDF va déployer sur la commune les compteurs communicants gaz, dès le mois d'avril 2018. Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien, le compteur Gazpar a pour objectif de faciliter la compréhension des consommations de gaz naturel. Les consommateurs pourront accéder à leurs données quotidiennes via un espace personnalisé et sécurisé sur le site de GRDF.fr. Fin février les Sévériens raccordés au gaz recevront une information de GRDF à ce sujet.

Budget 2018

Toutes les commissions sont invitées à travailler sur les projets et à demander les devis correspondants. Vous pouvez d'ores et déjà noter les réunions suivantes :

- Jeudi 8 mars 2018 à 20h30 vote du compte administratif 2017
- vendredi 23 mars à 18h Débat d'orientations budgétaires (séance privée)
- jeudi 29 mars à 20h30 – vote du budget

Informations diverses

- Samedi 27 janvier à 19h à la salle des fêtes : Sainte Barbe
- Pour la St Valentin, la Commission Communication propose d'inviter les sévériens qui le souhaiteraient à formuler un message aux amoureux, sur le panneau lumineux ou sur la page facebook.
L'information sera donnée sur le magazine qui devrait sortir semaine prochaine.

Denis Binaud :

- souhaite connaître l'avancement du dossier des eaux pluviales chemin du Cimetière, suite à l'échange qu'il a pu avoir avec le bureau d'étude.
 - o Le projet sera quelque peu modifié, un fonçage sera réalisé
- Signale que l'éclairage public sur les berges de l'Azergues est allumé tous les soirs
- Signale la présence de chenilles processionnaires chemin du Pontet (à signaler à la CCBPD) et sentier qui mène à la résidence des Verchères.

Ces signalements ont été pris en compte, toutefois madame le Maire déplore qu'il faille attendre les réunions de conseil pour faire part de dysfonctionnements sur la commune.

La séance est levée à 20h45.